



Département  
du JURA  
Canton  
de POLIGNY  
Mairie  
de **CHAMOLE**

Chamole, le 19 janvier 2015

Monsieur le Président du Conseil Général du  
Jura  
17 Rue Rouget de Lisle  
39000 LONS LE SAUNIER

**Objet :** Gestion de la voirie départementale

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier du 9/12/2014 relatif à une consultation sur les projets de modifications à apporter à la gestion de la voirie départementale, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je tiens à vous faire part des réactions suscitées par vos propositions.

Tout élu, tout citoyen est capable de comprendre que des changements dans la gestion de la voirie départementale vont être nécessaires. Changements imposés par les modifications d'attribution de compétences aux différentes collectivités locales, changements dictés par les difficultés financières qui affectent l'ensemble de nos collectivités locales.

Par contre, projeter de fermer 250 km de voies actuellement gérées par le Conseil Général provoque une unanime levée de boucliers. Une telle proposition relève soit d'une méconnaissance du tissu rural soit d'un profond mépris de ceux qui animent ce tissu rural. La vitalité d'un territoire rural comme le département du Jura repose sur la qualité de sa desserte routière, y compris la desserte des villages reculés.

Il est illusoire de prétendre que nos campagnes coûtent cher à l'économie du pays, les difficultés à gérer les nombreux problèmes liés à une urbanisation excessive des grandes métropoles en témoignent chaque jour. Vouloir gérer un département rural avec des méthodes dictées par un système stéréotypé émanant de gestionnaires urbains qui n'ont pas compris le fonctionnement de nos campagnes, qui n'ont pas conscience des richesses et du potentiel économique de nos territoires ruraux sera une grave erreur.

Les ruraux du Jura sont prêts à entendre, à comprendre et à discuter des propositions de modification de gestion de la voirie départementale, mais s'opposeront à des projets qui les ignorent ou qui les méprisent.

Concernant plus particulièrement la desserte du village de Chamole, le projet présente un déclassement de la RD 257 sur le tronçon Vaux sur Poligny – Chamole.

Tous les habitants de Chamole, ainsi que quelques uns de Chausseuans, empruntent quotidiennement cet itinéraire qui évite le détour par la RN5 (Les Monts de Vaux) et la traversée du village de Chausseuans. Les pompiers de Chamole, par cet itinéraire, gagnent

Tél Fax : 03 84 37 39 89 E-mail : [mairie-de-chamole@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-chamole@wanadoo.fr)

Permanences : Mardi de 16 à 18 heures, jeudi et vendredi de 9h à 11h et samedi de 8h30 à 9h30.

70 Grande Rue 39800 CHAMOLE

de précieuses minutes lors de leurs interventions régulières avec le centre de secours de Poligny.

Ce tracé historique, ancienne route Paris – Genève, fait partie du patrimoine, les ouvrages maçonnés y sont remarquables. Bon nombre de dépliants touristiques vantent d'ailleurs les atouts de cet itinéraire pittoresque. Vouloir l'abandonner aux ronces, c'est aussi méjuger de ses valeurs intrinsèques.

Par ailleurs, il est prévu deux tranches de travaux importants sur la RN 5 secteur des Monts de Vaux. La circulation y sera interdite du 15/7 au 15/10 2015 et 2016. Le plan de déviation prévoit l'utilisation de la RD 257 par les Monts de Chamole, dans le sens Genève -> Paris. Il en est ainsi à chaque accident ou chantier nécessitant la fermeture de la RN 5 dans les Monts de Vaux.

Qu'en serait-il avec la RD 257 déclassée dans les Monts de Chamole ?

Les routes qui irriguent nos territoires n'ont pas été construites au hasard, n'importe où et n'importe comment. Ceux qui voudraient prétendre, sans plus d'informations, que ce réseau date d'un autre âge et qu'il n'est plus adapté aux besoins actuels ne sont pas dignes d'avoir en charge la gestion du réseau des routes départementales. La rigueur budgétaire impose des aménagements, voire des sacrifices mais pas celui du respect des habitants.

Restant à votre disposition pour débattre de ce sujet, recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

J.L. Dufour.